


OUVRE-MOI LA PORTE



275, rue Principale
Plaisance (Québec) J0V 1S0
(819) 427-5363
www.ville.plaisance.qc.ca 

Vol. 24, No.5

12 octobre 2022



MESSAGE DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Chaque jour, la symphonie des couleurs m'émerveille et me remplit de gratitude au fait de vivre à Plaisance. J'espère qu'il en est de même pour vous !

Pour votre conseil, l'automne s'est annoncé colorer depuis septembre, avec plusieurs grands dossiers sur lesquels nous avançons avec ardeur et vision :

Approvisionnement en eau potable – Vous avez été fort compréhensifs en septembre, alors que nous avons subi une interruption importante. Il s'agit là de notre dossier prioritaire, et nous vous assurons qu'une expertise est en cours pour comprendre et résoudre le problème (il est possible que le réseau d'eau temporaire sur la montée Papineau, qui est maintenant retiré, ait eu un impact). De plus, nous attendons l'autorisation de la CPTAQ pour l'utilisation du terrain qui permettra l'ajout d'un troisième puits.

Pont Martin sur la Presqu'île – Un pont temporaire sera construit sous peu, pour permettre la réfection du pont principal. Nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des résidents. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) nous informe que l'entrée et la sortie seront complètement bloquées pendant deux jours vers la mi-octobre à deux reprises, nous attendons une confirmation des dates.

Accès au bureau de poste – Lors des travaux sur la montée Papineau, les rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite ont dû être retirées. Avec Postes Canada, nous veillons à la sécurité de nos citoyen(nes) et avons insisté auprès du MTQ afin que celles-ci soient remplacées. Nous leur avons aussi demandé de corriger la

bordure existante pour créer un espace de stationnement à l'avant du bureau de poste.

Montée Papineau – Le MTQ indique que la fin des travaux est prévue pour la fin novembre.

Parc Rolland Pilon – Nous sommes heureux d'annoncer que les travaux pour les modules de jeux et jeux d'eau débiteront sous peu, nous permettant de profiter de la subvention. Beaucoup de plaisir en perspective pour nos jeunes !

Directeur général – Nous sommes heureux de vous annoncer la venue de Monsieur Benoit Dufour à titre de DG à compter du 24 octobre prochain. Nous lui souhaitons la bienvenue parmi notre équipe. Notre DG par intérim, Monsieur Mario Boyer, quittera son poste le 27 novembre afin d'assurer une transition harmonieuse. Nous en profitons pour le remercier sincèrement pour ses services et lui souhaitons une bonne retraite !

Bureau municipal – Notre accompagnement avec le MAMH s'avère positif. Une belle dynamique s'installe entre le conseil et les employé(es). Un plan d'action sera bientôt adopté.

Budget 2023 – Nous sommes actuellement en phase préparatoire.

Fédération québécoise des municipalités – J'ai eu le plaisir de participer au congrès annuel avec le maire suppléant, M. Nil Béland, ce qui nous a permis d'enrichir nos connaissances sur de nombreux sujets importants.

Comme toujours, je suis à votre écoute pour toute question ou tout commentaire. Vous pouvez me joindre par courriel : mairie@villeplaisance.com ou sur mon cellulaire : 819-576-6095.

Votre mairesse, Micheline Cloutier

TABLE DES MATIÈRES

Message de la Mairesse	1
SPCA de l'Outaouais.....	2
Luminaire de rues défectueux	2
Location de salles	2
Trappeur professionnel – Nouveauté.....	3
Prévention des incendies	3
Avertisseur de monoxyde de carbone.....	3
Stationnement en période hivernale	3
Abris tempo	3
Vanne d'arrêt d'eau (stop cup).....	3
Papineau territoire vivant	4
Bibliothèque – remerciement	4
Dette municipale.....	4
Activités de fonctionnement-31 décembre 2021 ..	5
Halloween	6
Parade des tracteurs de Plaisance	6
Noël des enfants	6
L'Association des loisirs – Activités à venir.....	7
Maison des jeunes – Offre d'emploi	7
Club de l'amitié – FADOQ	7
Ramassage des encombrants	8



Bonne nouvelle ! La municipalité a conclu une entente avec la SPCA de l'Outaouais et à compter du 1^{er} janvier 2023 vous aurez accès aux services de ces derniers. Voici les grands piliers des services offerts par la SPCA de l'Outaouais :

- ❖ L'accueil des animaux errants et abandonnés – chiens/chats - (principalement par rendez-vous). Sans rendez-vous pour un animal blessé, malade ou en position difficile selon la situation (transport non-inclus)
 - Accueil des chats blessés ou malades amenés par les citoyens sur rendez-vous.
 - Chiens errants récupérés par le service de la patrouille de la SPCA, du lundi au vendredi entre 9h et 15h30. Ensuite, ceux-ci séjournent obligatoirement pour un minimum de 48h à la SPCA de l'Outaouais avant de pouvoir être replacé à l'adoption.
 - Chiens ou chats non désirés par leur propriétaire acceptés sur rendez-vous seulement et dans le respect de la saine capacité d'accueil de la SPCA.

**Heure de tombée pour la prochaine parution :
Le jeudi 24 novembre à 12h**

HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX MUNICIPAUX :



**Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et 13h à 16h
vendredi : fermé**

- ❖ Traitement des plaintes de nuisance publique en lien avec la réglementation municipale et présence terrain de l'équipe de la patrouille.
 - Réponse dans un délai maximum de 48h
 - Priorité établie en fonction du degré de risque et d'urgence associé à la situation.
 - Service offert du lundi au vendredi de 9h à 15h30.
- ❖ Gestion et vente des licences municipales pour animaux.
 - Vous pourrez vous procurer la licence de votre animal en tout temps sur le site internet de la SPCA.

DIRECTIVES À SUIVRE SI VOUS CONSTATEZ QU'UN LUMINAIRE DE RUE EST DÉFECTUEUX

Aviser le personnel de la mairie en indiquant les informations suivantes (819-427-5363 poste 1) :

- Adresse exacte
- Problèmes :
 - Allume/éteint
 - Ne fonctionne plus
 - Toujours allumé



La personne responsable appellera l'entrepreneur quand il y aura 5 luminaires défectueux ou après 45 jours de la dénonciation.

Votre collaboration est importante afin de réparer le plus rapidement les luminaires défectueux de la municipalité.

LOCATION DE SALLES

Prendre note que cette année il n'y aura pas de coupon de tirage au sort pour les locations de salles dans le temps des fêtes. Nous fonctionnerons avec le premier arrivé, premier servi. Merci de votre compréhension !



TRAPPEUR PROFESSIONNEL - NOUVEAUTÉ SUR LE TERRITOIRE DE PLAISANCE

Votre municipalité a conclu une entente avec Monsieur Michel Boucher, trappeur professionnel, afin d'offrir le service de ramassage des animaux sauvages (raton, moufette, écureuils) pour les relocaliser dans un environnement plus propice à leur survie. Pour plus d'informations, communiquez avec le personnel de la municipalité.



PRÉVENTION DES INCENDIES

La Semaine de la prévention des incendies se déroulera du **9 au 15 octobre 2022** sur le thème « Le premier responsable, c'est toi! ». La visite des pompiers à votre domicile se fera pendant les mois d'octobre et novembre. Il est tout de même extrêmement important de vous assurer :

- d'avoir des avertisseurs en bon état de fonctionnement;
- de vérifier si vous avez suffisamment d'avertisseurs de fumée et s'ils sont installés aux bons endroits dans la maison;
- À chaque mois, vérifiez vos avertisseurs de fumée et nettoyez les boîtiers au moins 1 fois par année.

N'OUBLIEZ PAS de changer les piles de vos avertisseurs de fumée en même temps que le changement d'heure (6 novembre).



Chaque année au Québec, les incendies causent en moyenne :

- 13 maisons endommagées chaque jour,
- 400 blessés,
- 24 000 personnes évacuées.

Près de 49 % des incendies qui se produisent dans les maisons sont liés à une distraction ou à une erreur humaine et 1 incendie sur 4 débute dans la cuisine. Soyez vigilant!



Sylvain Desjardins, Directeur du service incendie (819) 923-5363

AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE



Le monoxyde de carbone est un gaz qui a des effets néfastes sur la santé et peut entraîner la mort. Il est inodore, incolore et insipide (sans goût). Il se dégage lorsque vous utilisez un chauffage d'appoint, des appareils qui brûlent un combustible (propane, éthanol, bois, mazout, etc.)

Donc en collaboration avec le service d'incendie, la municipalité de Plaisance vous recommande

fortement l'installation d'un avertisseur de monoxyde de carbone si vous utilisez un chauffage d'appoint. De ce fait nous avons mis à la disposition des citoyens à la mairie des avertisseurs au coût de 50\$ taxes comprises une économie de 17\$ si vous achetez le même modèle dans les magasins à grande surface. Pour vous en procurer un : M. Sylvain Desjardins, Directeur du service incendie 819-923-5363, incendies@villeplaisance.com ou bureau municipal, 819-427-5363 poste 1, info@villeplaisance.com



STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE : Le présent message se veut un avis formel en regard de notre règlement municipal interdisant le stationnement la nuit entre le **15 novembre et le 15 avril de 0h00 à 6h00** dans toutes les rues de notre municipalité. Cette restriction facilite le travail de déneigement.



ABRIS TEMPO : L'arrivée de l'hiver signifie « abris tempo » pour beaucoup d'entre vous et pour éviter bien des tracas, vous devez respecter la réglementation concernant les dates prescrites soit du **15 octobre au 15 avril**.



VANNE D'ARRÊT D'EAU (STOP CUP) : Veuillez indiquer très clairement votre entrée d'eau avant l'hiver afin qu'elle soit facilement repérable en cas de bris. Merci de votre précieuse collaboration.



La *Bibliothèque municipale de Plaisance*, en collaboration avec la *MRC Papineau*, vous invite à une soirée d'information et de discussion sous le thème de **La protection de la biodiversité en milieu touristique**. Les présentations porteront sur la Stratégie pour la conservation de la biodiversité dans la MRC Papineau, les territoires incompatibles avec l'activité minière (TIAM) dans Papineau, les enjeux actuels pour la protection des forêts, le défi de la protection des milieux humides et comment vivre en harmonie avec un parc national. Les présentations seront suivies d'une discussion générale sur les mesures nécessaires au niveau local et régional pour qu'on puisse dire demain **Papineau Territoire Vivant!** Pour plus d'informations écrivez-nous à biblio@villeplaisance.com

BIBLIOTHÈQUE - REMERCIEMENT

J ADE Joyeuse
A venante
D évouée
E nthousiaste



Un merci tout spécial à mademoiselle Jade Lauzon pour ton sourire, pour ta jeunesse et ta présence auprès de nos usagers. Ce fut très apprécié.

DETTE MUNICIPALE

Date	# de règlement	Raison	Montant initial	au 31 décembre 2021
2010-06-08	387-09	Équipement incendie, travaux de voirie et climatisation salle municipale	157 098,00\$	49 400,00\$
2004-11-01	347-04	Camion pompe	290 960,00\$	57 400,00\$
2006-08-19	359-06 +	Construction 5e avenue	49 117,72\$	14 300,00\$
2011-03-15	393-10	Rénovation maison des jeunes, travaux de voirie et services municipaux	184 592,00\$	59 800,00\$
2011-03-15	390-10	Prolongement égout rue Principale est	850 000,00\$	161 300,00\$
2015-03-15	417-15	Achat et rénovation 275, rue Principale	270 000,00\$	230 200,00\$
2015-03-15	418-15	Réparation toiture salle municipale	205 805,00\$	99 200,00\$
2017-03-14	424-16	Asphalte chemin de la Grande Presqu'île	153 500,00\$	106 100,00\$
2019-08-12	435-18	Asphalte chemin des Presqu'îles	401 900,00\$	342 200,00\$
2019-08-12	437-18	Achat terrain Hydro-Québec	130 000,00\$	126 100,00\$
2020-04-17	448-19	Lumière de rues, travaux de voirie, filets terrain de baseball et complément achat terrain Hydro-Québec	70 000,00\$	65 700,00\$
2021-11-10	449-20	Asphalte chemin de la Grande Presqu'île	323 900,00\$	310 000,00\$
Total			3 086 872,72\$	1 621 700,00\$

Subvention RIRL 2015	115 750,00\$	66 636,59\$
Subvention RIRL 2019	278 364,00\$	222 691,20\$

Total subvention	394 114,00\$	289 327,79\$
Total à la charge de la municipalité		
	2 692 758,72\$	1 332 372,21\$



MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE

Résultats pour les activités de fonctionnement à des fins fiscales pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

	2021	BUDGET 2021	2020
Revenus			
Fonctionnement			
Taxes	1 315 706 \$	1 289 822 \$	1 289 014 \$
Compensation tenant lieu de taxes	42 995 \$	41 589 \$	42 510 \$
Transferts	269 201 \$	322 460 \$	351 517 \$
Services rendus	47 528 \$	38 250 \$	60 920 \$
Imposition de droits	47 170 \$	41 500 \$	47 133 \$
Amendes	1 855 \$	3 000 \$	5 249 \$
Intérêts	22 312 \$	21 000 \$	25 101 \$
Autres revenus	10 714 \$	5 700 \$	19 971 \$
	1 757 481 \$		1 841 415 \$
Charges			
Administration générale	426 315 \$	414 253 \$	418 454 \$
Sécurité publique	207 100 \$	193 308 \$	184 851 \$
Transport	362 951 \$	367 879 \$	370 791 \$
Hygiène du milieu	608 316 \$	237 438 \$	565 480 \$
Santé et bien-être	2 449 \$	1 940 \$	3 873 \$
Aménagement, urbanisme et développement	126 127 \$	167 523 \$	148 366 \$
Loisirs et culture	141 453 \$	198 125 \$	93 884 \$
Frais de financement	38 510 \$	42 195 \$	67 627 \$
	- 1 913 220 \$	- 1 622 661 \$	- 1 853 326 \$
Excédents (déficits) fonctionnement	(155 739) \$	140 660 \$	(11 911) \$
Revenus d'investissement (financement)	339 836 \$	0 \$	335 527 \$
	- 339 836 \$	0 \$	- 335 527 \$
	184 097 \$	140 660 \$	323 616 \$
Élément de conciliation à des fins fiscales			
Remboursement de la dette à long terme	(97 347 \$)	(160 800) \$	(87 084) \$
Affectation : Activités d'investissement	(35 450 \$)		(31 383) \$
Affectation : Excédent (déficit) accumulé	\$	20 140 \$	\$
	+ (132 797) \$	+ (140 660) \$	+ (118 467) \$
Excédant (Déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	51 300 \$	0 \$	205 149 \$



HALLOWEEN

L'Association des loisirs vous invite à venir célébrer l'Halloween le 31 octobre 2022 de 17h à 19h à la salle municipale de Plaisance (281, rue Desjardins). L'animateur de la maison des jeunes de Plaisance donnera des bonbons de 17h à 18h30 directement au local de la MDJ.

Votre brigade de pompiers assurera la sécurité des petits monstres dans les rues de la municipalité !

**Parade
de TRACTEURS
Plaisance**
en collaboration avec

3 DÉCEMBRE - 19H

Plaisance Desjardins
Caisse de Coeur-des-vallées

NOËL DES ENFANTS DE PLAISANCE - DIMANCHE LE 4 DÉCEMBRE 2022
FORMULAIRE À COMPLÉTER

- ❖ Livraison des cadeaux à domicile par le Père Noël aux enfants **dimanche le 4 décembre 2022 entre 17 h et 19 h.**
- ❖ **Inscription obligatoire avant le 1^{er} novembre** dans la boîte des loisirs à l'entrée du bureau de la municipalité (275, rue Principale). Cadeaux pour les enfants de 10 ans et moins inscrits, **résidents de Plaisance seulement.**

❖ **Parent contact des enfants requis :**

❖ Nom : _____

❖ Adresse : _____

❖ Numéro de téléphone : _____

❖ Nom : _____ âge : _____ garçon ou fille

❖ Nom : _____ âge : _____ garçon ou fille

❖ Nom : _____ âge : _____ garçon ou fille

L'ASSOCIATION DES LOISIRS – ACTIVITÉS À VENIR



L'Association des Loisirs vous invite à son Assemblée Générale Annuelle **le 25 Octobre 2022 à 19h00** à la Maison des Aînés.

Et surtout le **Noël des Enfants le 4 décembre 2022 entre 17h00 et 19h00.**

N'oubliez pas de remettre la feuille d'inscription avant le **1^{er} novembre 2022** afin que le Père Noël arrête chez vous pour offrir un cadeau à votre enfant !



Le **Bingo-Dinde** est de retour **le 27 Novembre 2022 à 13h00** à la salle municipale.

MAISON DES JEUNES – OFFRE D'EMPLOI



La municipalité de Plaisance cherche un animateur pour la maison des jeunes, les samedis et dimanches de 9 h à 16 h. L'animateur doit être responsable, ponctuel, être organisé et autonome. L'animateur aura la charge d'organiser des événements, des activités, des sports, etc. avec les jeunes et pour les jeunes.



Club Amitié de Plaisance
Outaouais

Le Club de l'amitié a repris ses activités. Le 8 septembre a eu lieu la rentrée avec 92 participants. Une belle occasion de revoir ses amis, jaser, jouer aux cartes. Le 24 septembre, nous avons eu le tournoi de Whist qui a réuni 64 joueurs et 124 repas ont été servis. Pour le 50^e anniversaire du Club de l'amitié, (qui n'a pas eu lieu dû à la pandémie), le Club avait acquis une toile d'une valeur de 350\$ d'une artiste peintre de Plaisance, Mme Marie Paquette. Le tirage a eu lieu le 8 septembre 2022 parmi tous les membres du Club de l'amitié, FADOQ. Toutes nos félicitations à M. Jean-Paul Desjardins, notre gagnant. Pour votre information, le Club de l'Amitié est un organisme qui réunit les gens de 50 ans et plus et fait partie de la FADOQ. Alors vous pouvez vous procurer votre carte FADOQ au coût de 25\$ pour 1 an ou 45\$ pour 2 ans auprès du Club. Pour information 819-328-7913.

ACTIVITÉS À VENIR

<p>Samedi 22 octobre 2022</p>  <p>Coût pour le jeu (Whist) 5 \$</p>	<p>Tournoi de Whist de l'Amitié /inscription à 12 h 30 Suivi du souper de la moisson à 17 h 30 Au Menu Potage courge butternut Longe de porc farcie pommes/raisin Pomme de terre, carottes, navet en purée Croustade aux pommes et crème glacé</p> <p>Coût : 10 \$ pour membres et 18 \$ non-membres Réservation pour le 16 octobre 2022</p>
<p>Samedi 26 novembre 2022</p> 	<p>Cocktail à 17 h. Souper de Noël à 18 h. Animation avec Serge Louis-Seize Au Menu Salade jardinière/vinaigrette aux concombres Tourtière, pomme de terre en purée Ragout - poulet, petits pois Marinades : olives, cornichons, carottes marinées, canneberge Gâteau salade de fruit et crème glacée</p> <p>Coût : 20\$ pour membres et 25 \$ pour non-membres Réservation pour le 20 novembre</p>

Information importante concernant la réservation d'un repas.

Réserver c'est se présenter. Sinon le Club réclamera le coût du souper.

Fernande Dionne et son équipe 819-328-7913

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

*****AUCUN RAMASSAGE N'EST EFFECTUÉ PAR L'ÉQUIPE DE VOIRIE*****

Vous devrez conserver vos encombrants jusqu'à la collecte le 13 octobre prochain. Seuls les vieux meubles, les matelas et les électroménagers sont ramassés et considérés comme étant des encombrants.

DATE DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

(À compter de 7h00 le matin)

13 octobre 2022



LES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON RAMASSÉES LORS DE LA COLLECTE DU 13 OCTOBRE SONT LES SUIVANTES, VOICI LA FAÇON DE VOUS EN DÉPARTIR :

COORDONNÉES IMPORTANTES À CONSERVER

<p>Récupération du métal : Yanick : 819-593-1772 Stéphane : 819-593-4355</p>	<p>Matériaux de construction et autres : Transports RLS, 108, rue Papineau, Papineauville Tél. : 819-427-6427</p>
<p>Compost (résidus verts branches, feuilles, etc.) : Site de compostage municipal Patrick : 819-743-0292 Pour les résidents du <u>secteur du village</u>, vous pouvez déposer à la rue, le jeudi, à compter de 7h00, vos sacs de papier brun de compost et l'équipe de voirie en fera le ramassage.</p>	<p>Peintures, huiles, solvants, lumières (ampoules, néons) : Garage municipal, 267, rue Du Parc Patrick : 819-743-0292</p>
<p>Piles : Mairie, garage municipal ou bureau de poste</p>	<p>Matériel informatique : Entrepôt Ameublement Brandsource Desrochers (pendant les heures d'ouverture)</p>
<p>Vêtements usagés : Bac situé au terrain de soccer (coin Pierre et Guindon)</p>	<p>Pneus : Garage Laliberté (appelez au préalable 819-427-5739)</p>

**SOYEZ RESPECTUEUX ENVERS CES COMMERÇANTS
NE LAISSER PAS VOS ENCOMBRANTS DEVANT LEUR PORTE.**

*****Ne pas déposer d'ordures et d'encombrants devant le garage.*****

Merci de votre collaboration !



POUR LES RÉSIDENTS DE LA GRANDE PRESQU'ÎLE, veuillez svp conserver vos encombrants jusqu'à nouvel ordre. Dès qu'il sera possible nous fixerons une date pour le ramassage dans votre secteur. Merci !